



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

Nombre de conseillers :

ID : 033-213302615-20260507-2026_05_05-DE

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15
Absents : -excusées : 2
Procurations : 2

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-05-05

Objet : Devis porte logement rue Fenelon

L'an deux mille VINGT SIX, le 6 mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 30 avril 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur GATINEL Didier, Maire.

Présents : M. GATINEL Didier, M. MESSAHEL Maurice, Mme FORESTIER Nathalie, M. LAGARDE Dominique, M. VERBRUGGHE Manuel, Mme DELFOUR LACOMBE Isabelle, Mme CHASSAGNE Annie, M. ROCHER Dominique, M. DELAIRE Claude, M. DEFFIEUX Marc, Mme FLEURY Aurore, M. BIBENS Sylvain, Mme PARET Aurélie

Absent :

Absentes excusées : Mme MASIN Claudie, Mme SABACA Emmanuelle

Exclus :

Procuration : Mme MASIN Claudie à Mme PARET Aurélie, Mme SABACA Emmanuelle à Mme FORESTIER Nathalie

Secrétaire de séance : Mme FORESTIER Nathalie

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Monsieur LAGARDE, adjoint au Maire, explique qu'il convient de changer la porte du logement situé rue Fenelon.

Il propose deux devis :

- entreprise Pasquet pour un montant de 948,45 €
- entreprise Bassat pour un montant de 1 163,87 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal choisit la proposition de l'entreprise Pasquet pour un montant de 948,45 €.

A Lussac, le 06/05/2026

Le Maire,

Didier GATINEL

